



Statistique Canada

Centre Canadien de la Statistique juridique

ENQUÊTE SUR LE PERSONNEL ET LES DÉPENSES DES TRIBUNAUX 2002-2003

Bureau de Commissaire à la Magistrature Fédérale

Confidentiel une fois rempli

N.D. = non disponible

S.O. = sans objet

e = estimation

Section 1: Personnel au 31 mars, 2003 (arrondi à l'équivalent temps plein le plus près)

	Hommes	Femmes	Total
Personnel Administratif	1		
Autre (veuillez préciser) _____	2		
Total (sommés des lignes 1 et 2)	3		

Section 2: Dépenses (pour l'année se terminant le 31 mars, 2003)

Type de Dépenses

Traitement et Salaires

Personnel administratif

Autre (veuillez préciser) _____

Total (sommés des lignes 4 et 5)

Avantages Sociaux

Personnel administratif

Autre (veuillez préciser) _____

Total (sommés des lignes 7 et 8)

Autres Dépenses

Traitements et salaires des juges

Avantages sociaux des juges

Indemnités et rentes des juges

Formation linguistique et perfectionnement des juges

Autres dépenses de fonctionnement

* Si des dépenses sont payées par des sources externes, veuillez remplir la Section 5.

Total (sommés des lignes 10 à 14)

Total des dépenses (sommés des lignes 6, 9 et 15)

Montant de dépense

(arrondir au dollar près)

4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	

Section 3: Personnel des Juges nommés par le gouvernement fédéral - Tribunaux provinciaux/territoriaux et fédéraux au 31 mars, 2003

		Temps plein		Surnuméraires		Total	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Alberta	Cour d'appel						
	Banc de la Reine						
	Total						
Colombie-Britannique	Cour d'appel						
	Cour suprême						
	Total						
Manitoba	Cour d'appel						
	Banc de la Reine						
	Total						
Nouveau-Brunswick	Cour d'appel						
	Cour suprême						
	Total						
Terre-Neuve et Labrador	Division d'appel						
	Première instance						
	Total						
Territoires du Nord-Ouest	Cour d'appel						
	Cour suprême						
	Total						
Nouvelle-Écosse	Cour d'appel						
	Cour suprême						
	Total						
Ontario	Cour d'appel						
	Division générale						
	Total						
Île-du-Prince-Édouard	Cour d'appel						
	Première instance						
	Total						
Québec	Cour d'appel						
	Cour supérieur						
	Total						
Saskatchewan	Cour d'appel						
	Cour suprême						
	Total						
Territoire du Yukon	Cour d'appel						
	Cour suprême						
	Total						
Cours fédérales	Cour suprême						
	Division d'appel						
	Première instance						
	Cour de l'impôt						
	Total						
	Total						

ENQUÊTE SUR LE PERSONNEL ET LES DÉPENSES DES TRIBUNAUX 2002-2003 (page 2 de 3)

Section 4: Traitements, salaires, avantages sociaux et autres dépenses pour les juges nommés par le gouvernement fédéral
(pour l'année se terminant le 31 mars, 2003)

		Montant des dépenses (arrondir au dollar près)			
		Traitements et salaires	Avantages sociaux	Autres	Total
Alberta	Cour d'appel				
	Banc de la Reine				
	Total				
Colombie-Britannique	Cour d'appel				
	Cour suprême				
	Total				
Manitoba	Cour d'appel				
	Banc de la Reine				
	Total				
Nouveau-Brunswick	Cour d'appel				
	Cour suprême				
	Total				
Terre-Neuve et Labrador	Division d'appel				
	Première instance				
	Total				
Territoires du Nord-Ouest	Cour d'appel				
	Cour suprême				
	Total				
Nouvelle-Écosse	Cour d'appel				
	Cour suprême				
	Total				
Ontario	Cour d'appel				
	Division générale				
	Total				
Île-du-Prince-Édouard	Cour d'appel				
	Première instance				
	Total				
Québec	Cour d'appel				
	Cour supérieur				
	Total				
Saskatchewan	Cour d'appel				
	Cour suprême				
	Total				
Territoire du Yukon	Cour d'appel				
	Cour suprême				
	Total				
Cours fédérales	Cour suprême				
	Cour fédérale - Division d'appel				
	Cour fédérale - Première instance				
	Cour de l'impôt				
	Total				
	Total				

Section 5: Dépenses externes (pour l'année se terminant le 31 mars, 2003)

Veuillez indiquer au Section 5 toutes les dépenses payées par des sources externes au Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale. Si certaines de ces données ne sont pas disponibles, veuillez indiquer au section 6 le ou les types de dépenses ainsi que le nom de la personne avec qui nous pouvons communiquer.

Nota - Les dépenses externes déclarées précédemment pour le Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale incluent la location de l'espace de bureau; la prestation du service d'émission de chèques; les avantages sociaux pour les juges, les avantages sociaux pour les employé(e)s.

Type de dépenses	Etablissement responsable	Montant de dépense (arrondir au dollar près)
Location de l'espace de bureaux	TPSGC	
Service d'émission de chèques	TPSGC	
Avantages sociaux - juges	Conseil du Trésor	
Avantages sociaux - employé(e)s	Conseil du Trésor	
Autres (précisez)		
	Total des dépenses externes	

Section 6: Dépenses externes non disponibles du Bureau du commissaire à la magistrature fédérale
 (inscrivez le ou les noms des personnes avec qui nous pouvons communiquer)

Type de dépenses	Établissement Responsable	Nom de la personne avec qui il faut communiquer pour ces renseignements	N° de téléphone: (indiquez le code régional)

Notes supplémentaires et (ou) observations

Section 7: information sur le répondant

Nom et signature du répondant

Nom: _____ Date: _____

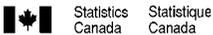
Titre: _____ N° de téléphone: () _____

Nom de la juridiction: _____ N° de télécopieur: () _____

Signature: _____ Courriel: _____

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19

STC/CCJ-130-60112



Pour information seulement